

Perpignan, le 08 décembre 2017

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de
l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale

**Direction des
Ressources Humaines
et des Emplois 1^{er}
degré**

Affaire suivie par
Stephanie GAVIGNAUD

Téléphone
04 68 66 28 31

Télécopie
04 68 66 28 22

courriel
[ce.dsden66srhe@ac-
montpellier.fr](mailto:ce.dsden66srhe@ac-montpellier.fr)

45, avenue Jean Giraudoux
BP 71080
66103 Perpignan Cedex

Site : [http://ac-
montpellier.fr/dsden66](http://ac-montpellier.fr/dsden66)

Objet : Appel à candidature pour l'habilitation à l'enseignement du et en catalan dans les classes bilingues.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir informer les enseignants de votre école du déroulement des habilitations pour l'enseignement en classe bilingue pour l'année 2018-2019 :

- Les enseignants exerçant en classe monolingue et n'ayant jamais exercé en classe bilingue, ainsi que les enseignants issus du CRPE non spécial optant pour la dominante catalan, doivent adresser une demande d'inscription sur papier libre au service 1^{er} degré pour le **17 janvier 2018**. Ils seront convoqués devant la commission départementale d'habilitation.



Michel ROUQUETTE